



Vœux à la population - 7 janvier 2008

## DISCOURS M. LE MAIRE

Madame la Députée, Véronique,  
Messieurs les Maires du Pays des Herbiers,  
Chers collègues élus,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Mes chers concitoyens,

Bonsoir à tous, et merci d'être toujours aussi nombreux pour ce premier rendez-vous de l'année.

Mon cher Etienne,

Je m'associe à toi pour remercier, à mon tour, tous les élus du Conseil Municipal qui, depuis 7 ans, ont travaillé d'arrache pied et avec sérieux. Tous ont eu à cœur d'œuvrer pour votre intérêt.

Moi aussi je tiens à rappeler la mémoire de notre ami Jackie Riffaud, qui, non seulement nous a fait partager ses convictions, mais a su développer les activités culturelles. Son action a été déterminante dans le projet du Pôle d'Enseignement Artistique, dont les travaux vont débuter en ce début d'année. Jackie, tu as été un compagnon fidèle. Ton départ brutal nous a consterné et nous partageons la peine de ta famille.



Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

en 2001, les Herbretais vous confiaient la gestion de leur ville. Je crois que vous pouvez être fiers des décisions que vous avez prises depuis, et, qui nous l'espérons, conduiront la ville vers de nouveaux succès.

Les échanges ont parfois été vifs mais toujours emprunts de respect. Les divergences ont permis d'enrichir les débats, ce qui est gage d'une démocratie vivante.

Mes chers collègues, j'ai eu beaucoup de satisfaction à travailler avec vous et je vous remercie tous de votre implication.

Je tiens également à souligner l'important travail et la forte implication des membres du **Conseil des Sages** et du **Conseil des Enfants**, acteurs à part entière de la vie municipale.

Par leur présence dans chacune des commissions, les Sages apportent d'une part un avis éclairé sur les thèmes traités, mais ont aussi un rôle de relais auprès de la population, dont ils deviennent les interlocuteurs privilégiés. Force de proposition dans de nombreux domaines, c'est par exemple aux Sages que nous devons la dénomination des rues d'une dizaine de villages. La légitimité et la pertinence du Conseil des Sages n'est plus à prouver et nous accordons beaucoup de crédit à leur parole, empreinte de connaissance et d'expérience.



Les membres du Conseil Municipal des Enfants, élèves de CM1 et de CM2, travaillent, au sein de leurs commissions respectives, sur des projets à développer sur la commune. Initiateurs d'actions novatrices et solidaires, ces jeunes conseillers font également l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie. Mais leur responsabilité s'étend au-delà puisqu'ils ont pour mission de sensibiliser, au travers de leurs réalisations et décisions, leurs camarades à la vie citoyenne et ses principes. A une autre échelle, il s'agit là aussi d'une instance à laquelle nous portons un vif intérêt, notamment pour son dynamisme et sa fraîcheur. Je remercie donc tout particulièrement les membres du Conseil des Sages, ceux du Conseil des Enfants et ses encadrants, pour leur investissement sincère et le travail réalisé.

Aujourd'hui, la Ville des Herbiers entre sereinement dans une nouvelle ère. L'ancien bourg rural devient progressivement une petite ville avec, en mains, de nombreux atouts pour garantir des succès futurs.

Il faut dire que vos élus n'ont eu de cesse de vouloir faire des Herbiers, un territoire exemplaire. Et je crois que ce pari est réussi dans bon nombre de domaines.



**Tout d'abord une exemplarité en matière économique :** puisque tout démarre par là. Et les indicateurs sont éloquents : 3,9 % de taux de chômage, 10 000 emplois, plus de 500 emplois à créer dans les deux prochaines années..., des chiffres qui feraient pâlir d'envie n'importe quel maire de France.

Vous le savez, ce sont les fruits du dynamisme de nos entreprises qui nous permettent aujourd'hui d'investir, et d'entretenir ce cercle vertueux de la croissance.

Pour soutenir ce dynamisme, nous avons facilité l'installation de nouvelles entreprises en aménageant de nouveaux parcs d'activités comme Ekho à la sortie de l'A87, qui se remplit progressivement. Nous avons également été à l'écoute des entrepreneurs locaux pour répondre à leur demande d'agrandissement comme pour K. Line et sa nouvelle usine Prima 2 et, le cas échéant, pour trouver des solutions quand arrivait une difficulté.

Mais notre action en faveur du développement économique n'aurait pu se faire sans le concours du monde agricole qui, bon gré mal gré, a accepté de céder des terres pourtant précieuses.



A ce sujet, l'ouverture prochaine de l'entreprise Biogasy1 devrait être une bouffée d'air pour les éleveurs, en valorisant les effluents des élevages, aujourd'hui exportés vers des départements voisins, qui désormais produiront de l'électricité.

Je sais que certains s'inquiètent du nombre de projets engagés, de la lenteur d'exécution de quelques uns d'entre eux, et du développement important des commerces aux Herbiers.

Je vous dois quelques explications. Un projet urbain qui s'étale sur 10 ou 50 hectares, l'organisation d'une nouvelle place en centre-ville, la création de nouvelles voies, l'élaboration d'une maison de retraite, d'une école de musique et leurs réalisations : tous ces dossiers requièrent une approche méthodique, une réflexion approfondie, une concertation des parties intéressées, une réalisation qui nécessite de trouver des entreprises disponibles.

Tout cela demande du temps.

Ces projets engagent l'avenir de notre cité et ne doivent pas être exécutés dans la précipitation si nous les voulons durables.



Pour ce qui concerne l'offre commerciale, la Ville des Herbiers n'a pas le choix : elle est entourée de pôles comme Cholet, la Roche/Yon, qui se développent. Si nous voulons éviter l'évasion vers ces pôles et attirer une clientèle plus nombreuse, il faut conforter l'offre. Cela s'inscrit également dans une politique de développement durable en évitant les déplacements.

Mais il est vrai que le secteur commercial de « Quatuor », une fois terminé en septembre 2008, nous connaissons une pause dans ce domaine.

Mais n'oublions pas que la meilleure défense, c'est l'attaque ...

**L'exemplarité de notre cité a également été reconnue, et récompensée, pour sa politique d'aménagement.**

Le 4 décembre dernier, la Ville des Herbiers a reçu, à Paris, le Prix Arturbain pour l'aménagement du quartier du Val de la Pellinière.

Le concours mettait en compétition 6 opérations d'aménagement sélectionnées partout en France pour leur exemplarité, en matière de qualité de vie sociale, de qualité architecturale et de respect de l'environnement.



Si le Val de la Pellinière est déjà un succès public, avec une première tranche entièrement pourvue et une deuxième également bien entamée, il bénéficie désormais de la reconnaissance des professionnels. Une reconnaissance telle que des collectivités et aménageurs de toute la France demandent à visiter ce quartier novateur.

Il faut dire que les aménagements actuels, et les constructions en cours, augurent d'une qualité de vie remarquable, et cela pour le plus grand nombre. Car nous avons voulu que tous puissent profiter du quartier : les revenus aisés comme ceux plus modestes, les jeunes couples comme les retraités, les familles comme les étudiants....

Le pari un peu fou lancé avec ce projet, est donc en passe d'être réussi. Cette consécration démontre, comme le disait le poète Prosper Crébillon, que « *le succès est toujours un enfant de l'audace* ».

Le Val de la Pellinière démontre qu'il est possible d'aménager et de construire autrement, sans que cela ne coûte forcément plus cher. Nous espérons donc que cette expérience fera tâche d'huile, comme elle le fait déjà sur le quartier Quatuor.



**A l'instar du Val de la Pellinière, le troisième domaine dans lequel la ville des Herbiers et tout le Pays des Herbiers se montrent aujourd'hui exemplaires, c'est en matière de Développement Durable et de respect de l'environnement.** A l'heure des « Grenelle » de l'environnement, la ville des Herbiers a depuis bien longtemps, fait siennes les questions environnementales. Ici, vous le savez bien, plus que de longs discours, on préfère agir avec pragmatisme.

D'abord avec la mise en place du tri sélectif et la réalisation d'équipements publics Haute Qualité Environnementale, économes en énergie. Dans les prochains jours, la chaufferie bois, sur le quartier de la Fontaine du Jeu, qui alimentera en eau chaude et en chauffage 5 établissements, et la station d'assainissement écologique à la Pillaudière entreront en fonctionnement.

Les actions mises en place par la Communauté de Communes rencontrent également un fort succès :

- Depuis un an et demi, 664 dossiers de demandes de subventions ont été déposés, et plus de 207 161 € ont été versés aux particuliers, au titre des subventions aux énergies renouvelables et aux équipements permettant de faire des économies d'énergie. Un dispositif qui soutient le dynamisme de nos artisans, puisqu'1 € de subvention génère pour eux 20 € de chiffre d'affaires.



- Quant à l'opération de distribution d'économiseurs d'eau, ce fut une véritable razzia. 1 000 ont été distribués en à peine 2 mois. De nouveaux économiseurs seront disponibles le 15 janvier, à la Communauté de Communes et à l'accueil des services techniques en Mairie.

A travers ces deux exemples, vous l'aurez compris, si le Pays des Herbiers a pris à bras le corps la question du respect de l'environnement, c'est aussi et surtout grâce à vous tous.

Toutes nos actions seraient vaines si elles ne trouvaient pas écho en chacun de vous.

ET c'est sur ce point que je souhaiterais finir mon propos.

Au travers des quelques exemples dont je viens de vous parler et auxquels j'aurais pu aussi ajouter la politique scolaire et la politique jeunesse, je souhaite rendre hommage à vous tous qui participez activement à la vie Herbretaise.



Aux Herbiers, les élus ont la chance de travailler pour une population investie dans sa ville et dans ses décisions, mais également pour une population ouverte : **ouverte aux changements et aux évolutions, ouverte aux innovations. Et, je crois, que** cet esprit, si particulier au bocage Vendéen, est le terreau et le ciment de nos succès. Aujourd'hui, beaucoup nous l'envient.

En un mot, vous donnez tout son sens au terme citoyenneté.

C'est pour cette raison que nous voulons partager ce soir, avec vous, la Marianne du civisme, remise par monsieur le Préfet de la Vendée pour les forts taux de participation aux élections de 2007. Vous avez été notamment plus de 87 % à participer aux élections présidentielles.

Je demande donc à Monsieur Rémy BETOU, président de l'association Vendéenne des Anciens Maires, de bien vouloir me rejoindre sur scène...

Cette distinction est donc la vôtre, et, comme un symbole, honore votre implication citoyenne dans la vie de la cité.



C'est une invitation à venir exprimer votre choix lors des prochaines municipales, ce n'est pas un aboutissement mais une invitation à faire mieux encore !

Enfin, cette dernière cérémonie des vœux de la mandature est l'occasion pour moi, au nom du Conseil Municipal, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée pendant ces 7 dernières années.

**Ce soir, j'ai également une pensée pour toutes les personnes qui traversent des épreuves difficiles.** A ceux qui se trouvent dans une situation précaire, qui souffrent d'une maladie ou d'un handicap, aux personnes démunies... je veux témoigner, au nom des Herbretais, notre soutien le plus sincère. J'espère de tout coeur que 2008 vous permettra de faire face et de garder espoir.



A vous tous ici présents ce soir,

A tous les Herbretais et habitants du Pays des Herbiers, je formule, au nom de l'équipe municipale et intercommunale, pour vous et pour vos proches des vœux de santé et de bonheur, dans vos vies privées et professionnelles. Que cette nouvelle année permette à chacun de trouver sa place dans notre ville et notre Pays des Herbiers.

Merci de votre attention,

Et je vous invite à nous retrouver autour du traditionnel buffet.